

Loïc Wacquant

Les prisons de la misère

Éditions Raisons d'Agir
Paris, 1999, 189 p.

(Traduction en espagnol: *Las cárceles de la miseria*
Ediciones Manantial, Buenos Aires, Madrid, Alianza, 2001)

Le mode américain de gestion des rapports sociaux est, on le sait, explicitement excluant, d'autant plus que l'exclusion sociale est aux États-Unis symboliquement renforcée par sa traduction quasi castique, car la différenciation sociale suit encore largement les lignes de démarcation raciales. Le désengagement de l'État, au cours de ces 20 dernières années, de l'économie d'abord, de la régulation sociale ensuite, a sévèrement durci ces processus d'exclusion: la où des politiques redistributives incomplètes étaient chargées de réguler l'inégalité sociale, a été progressivement mise en place une politique répressive –vers laquelle est réaffectée une partie des ressources de l'État– visant à l'encadrement pénal pur et simple des populations les plus démunies. Cet encadrement tend à être naturalisé par certaines constructions morales, qui s'appuient elles-mêmes sur la reconnaissance forcée de la légitimité de l'ordre policier. Ce qu'un œil anthropologique ne peut man-

quer de repérer dans ces Amériques-là, l'apparition des forces de la police en un lieu populaire, ou tout simplement public, ne manque pas d'y provoquer les réactions de peur, des stratégies de fuite lente et d'écartement physique et mental, que l'on observe ailleurs lors d'apparitions militaires; de même, lors des interpellations, de sans-abri par exemple, l'on ne peut s'empêcher de noter l'obéissance soumise, apeurée et silencieuse à un corps dont tous les comportements, soigneusement codifiés, signifient qu'il incarne l'exercice de l'autorité, hors société. On est loin des négociations livrées ailleurs, des protestations vigoureuses et *in situ* (car toute protestation est immédiatement étouffée et surtout déplacée), des interventions et contestations du public présent lors de l'arrestation, auxquelles on assiste avec régularité en certains pays d'Europe! Là, nulle échappatoire, ou presque, à l'opprobre d'avoir été distingué par l'ordre policier. Les distances se font infranchissables et se

creusent de seconde en seconde, le silence est assourdissant, et, comme en toute bonne dictature militaire, la proie est rendue d'avance. Identifiée coupable et éventuellement punie, là aussi, de peines extraordinairement disproportionnées, qui n'ont d'autre fonction que de la retirer du monde. Comme cet homme, condamné à 25 ans de prison pour avoir volé une part de pizza à des enfants, en 1994. Ou cet autre, dont le procès suit actuellement (juin 2001) son cours en Californie et qui est passible d'une peine de 25 ans à la perpétuité pour avoir volé quatre biscuits dans un restaurant, et être récidiviste...

C'est à la dénonciation de ce redéploiement répressif de la régulation sociale, ainsi que de son mode d'exportation dans le monde, que s'emploie Loïc Wacquant dans son manifeste publié en 1999, dénonciation impérative, urgente et nécessaire. D'autant plus nécessaire que la France, tout comme le Mexique, emprunte parfois avec la plus déconcertante facilité des méthodes vendues clefs en main par les États-Unis. Parce qu'elles semblent répondre à des interrogations et problèmes déjà formulés en ces termes dès leur thématization; parce que quelques poignées d'experts et bureaucrates ont la charge de produire un discours et une politique sur leur objet de gestion, et qu'il leur faut bien des sources. Parce qu'il s'agit, enfin, d'un sujet très peu étudié en termes sociologiques, historiques ou politiques. Qu'il est donc ouvert, incontrôlé, livré à ses bureaucraties. D'où l'intérêt strictement scientifique de cette traduction en espagnol, en dehors de toute considération de la qualité intrinsèque du texte, qui n'est plus à démontrer. Car faire de la prison un sujet d'étude

est encore aujourd'hui au Mexique faire un saut dans l'inconnu.

C'est à ce saut que nous invite *Les prisons de la misère* en exposant méthodiquement le développement, la mise en place et la diffusion progressive, à partir des États-Unis, d'une nouvelle politique de contrôle pénal, politique de répression accrue qui vient se substituer en grande partie à la politique de redistribution sociale mise à mal par les réformes libérales des années 1980-1990. Rappelons que ce livre fait partie de la série *Raisons d'agir*, collection de manifestes dont le nom reprend celui de l'association fondée en décembre 1995 par P. Bourdieu, et qui a pour but de rendre publiques des analyses politiquement à contre-courants...

Ce livre-manifeste, court donc, comprend deux parties. Dans la première, Wacquant examine la diffusion en Europe du nouveau modèle américain de gestion de la criminalité, dit de la tolérance zéro, passant, entre autres, par la moralisation et la criminalisation de comportements désormais dits "incivils". Il avance à cette occasion que ce nouvel ordre pénal renvoie à la redéfinition libérale de l'État: retrait du champ économique, réduction de l'intervention sociale, accroissement de l'intervention en matière pénale. Il met ensuite en évidence l'existence en Europe de réseaux de diffusion de ce modèle d'État-Pénitence qui a largement emprunté la porte anglaise de l'Europe: *think tanks* néo-conservateurs – par exemple, le Manhattan Institute – et néo-libéraux, campagnes publicitaires autour du modèle de la réorganisation de la police new-yorkaise et autres éléments porteurs des programmes de tolérance zéro, etc. Cette diffusion,

qui est surtout passée par les canaux de communication et d'échange propres aux mouvances conservatrices transatlantiques, entretenus depuis les gouvernements Thatcher, a lieu à un moment où le modèle proposé commence à être critiqué aux États-Unis, suite à une série d'incidents et à la constatation d'une non-corrélation entre application de la tolérance zéro et taux de criminalité. Ceux-ci restent d'ailleurs globalement stables, contrairement aux taux d'incarcération qui ont eux dramatiquement augmenté.

Dans la seconde partie, Loïc Wacquant entreprend de décrire plus précisément la nouvelle politique pénale américaine et la tentation que représente l'adoption de ses préceptes pour les administrations européennes. Le nouvel État-Pénitence qu'il décrit a pour caractéristiques:

1) Une expansion verticale du système: le pourcentage de population incarcérée a connu une envolée extraordinaire jusqu'à atteindre des taux de 5 à 10 fois supérieurs à ceux d'incarcération européens.

2) Une extension horizontale du "filet pénal"; le contrôle pénal s'est considérablement étendu et diversifié: prison avec sursis, remises en liberté conditionnelles, assignations à domicile et en centres disciplinaires, travaux forcés, fichages, dont le génétique, etc.

3) La mise en place d'un Big Government (administration lourde, c'est-à-dire dépensière) carcéral, avec amplification spectaculaire des administrations pénitentiaires aux niveaux fédéral et local (qui constituent ensemble le troisième employeur national en 1993), ce qui implique une répercussion des coûts sur le système

pénitencier – réduction des prestations et de la politique de réinsertion, amélioration de la productivité par innovations technologiques, facturation des prestations aux prisonniers et à leur parenté, libéralisation du travail en prison, etc.

4) Le développement de l'industrie pénitentiaire privée, avec un taux de croissance annuel de 45% au milieu des années 1990, et donc la commodification de l'emprisonnement, les entreprises proposant des services spécialisés ou au contraire intégrés, d'autres développant le marché des articles d'emprisonnement, etc. Le succès de cette industrie se mesure entre autres par la mise en place d'encouragements à l'implantation par les collectivités locales.

5) Le déploiement d'une véritable politique d'*affirmative action* carcérale, qui conduit à ce que les Latinos, et les Noirs encore plus, soient très fortement surreprésentés dans la population carcérale (sans que le nombre de délits commis par groupe racial soit proportionnel au taux d'incarcération, exemple donné de la détention et revente de drogue); en un sens, la prison sert d'outil de régulation à la fois du marché, et notamment du marché du travail – disposition des chômeurs et pauvres –, et de l'ordre racial, en bannissant hors société une bonne partie des marges potentiellement "dangereuses" des dites minorités ethniques:

Ainsi, conclut provisoirement Wacquant, se met en place un gouvernement de la misère dans lequel l'institution pénitentiaire joue un rôle central: elle régule en partie le marché du travail déqualifié, avec imposition du

salariat précaire par devoir citoyen, elle redouble le rôle d'enfermement et de contrôle des populations noires que joue toujours le ghetto, elle supplée enfin à l'aide sociale, en la pénétrant et en la modifiant.

Cette configuration américaine, poursuit-il, n'est pas entièrement particulière aux États-Unis, les politiques pénales européennes ayant, elles aussi, tendu, dans les années récentes, à la "défense sociale", plutôt qu'à la réinsertion, ce durcissement accompagnant la détérioration des marchés du travail. Cependant, la

sédimentation de traditions étatiques et sociales fortes a plutôt conduit l'Europe à développer un social-panoptisme intégrant régulation et protection. L'on y constate malgré tout, et d'abord en Grande Bretagne, un glissement des discours publics du social au pénal et le développement d'un nouveau sens pénal néo-libéral à partir de l'importation doctrinaire transatlantique évoquée précédemment. Loïc Wacquant conclut sur la nécessité du constat à dresser: le désinvestissement social appelle le surinvestissement carcéral. Il convient par conséquent

d'admettre que le phénomène de pénalisation sociale est directement lié à la libéralisation économique et la dérégulation des marchés du travail. Et donc de faire face à une alternative de société, qui sera d'abord un choix politique, choix qu'il pense encore ouvert à l'Europe entre la pénalisation de la misère et la création d'un état social continental... *

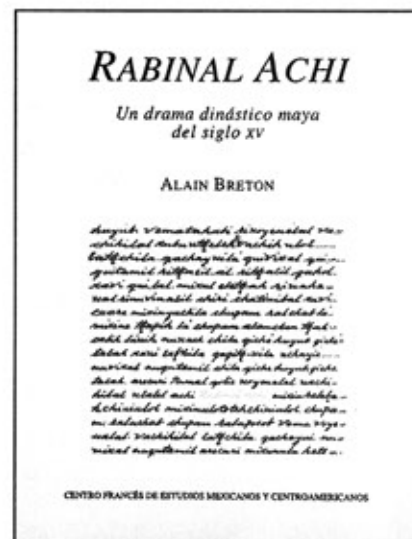
Leïla Ben Amor
Ex-pensionnaire du Cemca

Rabinal Achi

Un drama dinástico maya del siglo XV

Alain Breton

Esta edición totalmente nueva del *Rabinal Achi*, texto fundador de los k'iche'-achi de las tierras altas de Guatemala, fue originalmente publicada en francés en 1994. La presente traducción al español reconstituye la génesis del texto, estudia sus aspectos formales y presenta a los protagonistas y eventos del drama ritual en su contexto geográfico e histórico; la obra consta de tres partes:



CEMCA
UNESCO-Guatemala
Embajada de Francia en Guatemala
Escuela de Historia
(Universidad de San Carlos en Guatemala)

1.- La reproducción facsimilar del *Manuscrito Pérez* (1913), una copia encontrada en Rabinal entre las manos del responsable actual del baile.

2.- La transcripción actualizada y analítica (morfema por morfema) del texto original acompañada, *en frente*, de la traducción ampliamente comentada.

3.- Un análisis del relato, de los recorridos, acontecimientos, lugares y actores. Al final, un glosario que reúne las entradas de varios diccionarios coloniales ofrece un acercamiento a la riqueza del k'iche' clásico.